

[Text]

• 1540

We are also opening up a number of controlled pilot projects that will allow us to deal with long intermissions of permanent lay-offs, and use work-sharing as a way of enabling workers under those circumstances to make a transition; to use that period of time and have a very close arrangement between the firm, the workers and our own manpower consultative services to provide alternative forms of employment—training, mobility, other forms of labour adjustments—so the workers are not faced with a sudden cancellation of their employment but in fact are able to work through a more patterned and managed system.

One of the other areas that we are able to extend under this program is to allow training now under the work-sharing program, as well as simply the additional day or two off. The purpose in doing this is to determine whether this might be a way of dealing with the very serious problem that members of the committee have now addressed on several occasions: How do you deal with technological change? How do you deal with industrial obsolescence? How do you deal with the whole area of job displacement that is caused by changes going on in the workplace. The difficulty that many workers have found is that the only recourse has been to be laid off, to lose their job. In a sense there is almost a bias in the system. Because of the UI availability, many employers will say, I can put people off the rolls, simply because they can then go on UI. This is a way of trying to provide what I call an employment insurance system of providing protection on the job as opposed to having people unemployed, lay-offs, and then have to go into retraining as a way of helping them to maintain their income and their position on the job while the dislocation takes place. If it works, I think we will have found a very useful instrument for helping us to cope with certainly one of the major issues in the whole labour market field during the 1980s.

With that short statement, Mr. Chairman, I would certainly be available for questions.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Minister. Mr. McGrath.

Mr. McGrath: Thank you very much, Mr. Chairman. I certainly welcome the opportunity to be able to say to the minister that we support this program. We think it is an excellent program, and we welcome the decision by the government, not only to extend the program for another year, but to extend the scope of the program. I hope, as the experience under the training provisions of the program develops, that it will lead to an extension of that provision of the program. I think that is probably the key change, certainly insofar as the impact of technological changes that we are all

[Translation]

Nous avons par ailleurs entrepris un certain nombre de projets pilotes qui visent à résoudre le problème des longues périodes d'attente qu'engendrent des mises à pied permanentes et à utiliser le travail partagé pour permettre aux travailleurs qui sont pris dans ces circonstances de faire une transition plus harmonieuse, de mieux utiliser cette période de temps. Nous aimerions mettre au point des arrangements qui permettraient à la société, aux travailleurs et au service de main-d'oeuvre de s'entendre ensemble pour fournir d'autres types d'emplois... Je songe à la formation, à la mobilité et à d'autres formes de rajustement de la main-d'oeuvre, afin que les travailleurs ne se retrouvent pas tout d'un coup sans emploi, mais puissent, au contraire travailler dans le cadre d'un système mieux défini et mieux géré.

Toujours dans le cadre de ce programme, nous avons également prévu la prolongation de la formation actuellement offerte dans le cadre du Programme de travail partagé. Et cela viendra s'ajouter aux jours de congé que nous approuverons par-ci par-là. L'objet, c'est de voir si ce ne serait pas là le moyen de régler un très grave problème que les membres du Comité ont soulevé à plusieurs reprises, à savoir: comment s'accomoder de l'évolution technologique? Comment régler l'obsolescence industrielle? Comment régler la question du déplacement des emplois provoqué par les changements que subit le marché du travail. Bon nombre de travailleurs ont découvert que le problème est que souvent le seul recours est la mise à pied, la perte de leur emploi. Dans un certain sens, il existe même une certaine tendance au sein du système. À cause de la possibilité de toucher l'assurance-chômage, beaucoup d'employeurs se disent qu'ils peuvent rayer des employés de leur liste parce que ces personnes pourront recourir à l'assurance-chômage. C'est une façon de fournir ce que j'appelle un système d'assurance-emploi, un système de protection au travail, système qui viendrait contrecarrer les mises à pied, l'augmentation du nombre de chômeurs. Et cela permettrait également aux gens de se recycler, cela les aiderait à maintenir leur revenu et leur emploi pendant que s'effectue la dislocation. Si ce système fonctionne, je pense qu'il nous aidera dans une large mesure à régler l'un des plus graves problèmes auquel se trouvera confronté le marché du travail dans son ensemble pendant les années 1980.

Cela dit, monsieur le président, je suis prêt à répondre à vos questions.

Le vice-président: Merci, monsieur le ministre. Monsieur McGrath.

M. McGrath: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis ravi d'avoir ainsi l'occasion de dire au ministre que nous appuyons ce programme. Nous trouvons qu'il est excellent, et nous applaudissons la décision prise par le gouvernement non seulement de prolonger le programme pendant encore une année, mais également d'élargir sa portée. Et j'espère que l'expérience accumulée en matière de formation, dans le cadre du programme, mènera à la prolongation de ces dispositions-là également. Il s'agit là, selon moi, du changement clé, pour ce qui est de l'incidence de l'évolution technologique qui nous